



---

## Conseil économique et social

Session de fond de 2011

### Discours lors de l'ouverture du Conseil économique et social Keynote address

Genève, le 04 juillet 2011

Prononcé par S.E. Mme Micheline Calmy-Rey  
Présidente de la Confédération Suisse  
Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères

---

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La mondialisation a créé des opportunités formidables, mais elle a aussi fait apparaître des risques d'une ampleur sans précédent : pauvreté, instabilité des marchés financiers, changement climatique, altérations mondiales de l'environnement, raréfaction des ressources naturelles, pressions migratoires et terrorisme.

Ces risques sont interconnectés et transcendent les frontières nationales. Ils accroissent l'interdépendance entre pays riches et pays pauvres, alors même que le fossé entre pays riches et pauvres se creuse. Le PIB par habitant de la Suisse est 130 fois supérieur à celui d'un habitant du Mozambique. Les pays les plus pauvres ne bénéficient pas suffisamment de la mondialisation qu'ils nourrissent pourtant par l'exportation de ressources naturelles.

Cette situation exige que les États arbitrent entre demandes intérieures et demandes extérieures et soulève des questions :

- un quart de la population du monde consomme les trois quarts de ses ressources, comment disposer d'eau potable, de nourriture, de matières premières, de ressources naturelles et énergétiques en quantité suffisante et à un coût accessible pour répondre aux besoins de bientôt 7 milliards d'êtres humains ?
- Comment rendre le développement équitable ?
- Comment se présentera le débat sur la justice sociale au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Dans la définition de leurs politiques et priorités, les responsables nationaux doivent de plus en plus élargir leur perception du bien public pour s'assurer que leurs décisions n'affectent pas d'autres na-

---

tions. La perspective d'une « communauté mondiale de destin » ou d'une « société mondiale du risque » se concrétise de plus en plus, ouvrant la voie à de nouveaux modes de pensée.

Les négociations en cours sur la politique climatique montrent de manière frappante qu'une vision du monde enserrée dans le carcan des perspectives nationales peut conduire à une perception désastreuse des risques. Dans un monde d'interdépendances, les pays riches sont appelés à concentrer leur attention sur la rencontre et la superposition des risques, de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la perte de dignité. Il est indispensable de changer de mode de pensée pour pouvoir négocier des droits et des responsabilités en termes de biens publics mondiaux. Une gestion des risques globaux allant à l'encontre des efforts de lutte contre la pauvreté ne saurait susciter les alliances nécessaires à son succès.

Mesdames et Messieurs,

Nous possédons les technologies, les connaissances et les ressources financières nécessaires pour surmonter les risques mondiaux. Mais en fin de compte, par exemple en ce qui concerne le climat, la question est de savoir si nous réussissons à combler le fossé entre des intérêts divergents et à créer une identité mondiale commune. Car en matière de défis globaux, aucune autorité supérieure ne peut exiger de preuve ou imposer la redevabilité.

- Qui décide de la nature des risques ?
- Qui est responsable ?
- Qui détermine les critères de causalité ?
- Qui décide des compensations à accorder aux groupes touchés ?

Mesdames et Messieurs,

Les défis globaux sont susceptibles de nous affecter tous et toutes, riches ou pauvres. Nous vivons aujourd'hui dans un monde polycentrique, où les processus locaux, nationaux, régionaux et globaux sont liés. Dans un monde interconnecté, les décisions d'un État ont aussi des effets sur d'autres populations, et non pas seulement sur la leur. C'est la raison pour laquelle il convient de tendre à la pluralisation de notre modèle de gouvernance, en ménageant une place, aux côtés des États-nations, aux gouvernements locaux, aux agences multilatérales, aux acteurs transnationaux, aux forums d'affaires, aux organisations non gouvernementales, aux sociétés civiles et aux groupes de défense des droits humains.

Depuis la Conférence de Rio, nous avons fait quelques progrès pour réconcilier économie, société et environnement. La Commission pour le développement durable et le Conseil économique et social des Nations Unies ont démontré une utilité certaine dans la recherche d'un consensus politique plus poussé. Mais aucune instance n'a réussi à s'imposer comme le pôle politique d'une réorientation. La gouvernance internationale reste fragmentée et peu efficace alors que, plus que jamais, nous avons besoin

- d'une autorité politique capable de pousser plus résolument l'agenda de la durabilité ;
- de répondre plus efficacement aux demandes de soutien et de conseil des États - et surtout des pays émergents et en voie de développement ;
- d'une organisation capable de transformer le savoir scientifique en une base de décisions politiques ;
- d'une organisation capable de mobiliser les ressources et d'en assurer les affectations d'une manière plus coordonnée ;
- enfin, d'une plateforme politique qui réussit à attirer États, économie et société non seulement pour débattre mais surtout pour agir.

---

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève  
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20  
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, [www.dfae.admin.ch/geneve](http://www.dfae.admin.ch/geneve)

Nous avons besoin d'une institution à même d'insuffler une nouvelle dynamique permettant de surmonter les multiples blocages actuels. Et si nous ne voulons pas nécessairement créer de nouvelles institutions, c'est par la transformation fondamentale de celles qui existent aujourd'hui que nous devrions progresser. Pourquoi ne pas transformer le Conseil économique et social en un Conseil du développement durable, qui pourrait devenir l'endroit où nous rechercherions un nouvel équilibre politique ? A cet égard, la proposition que Madame Merkel a faite en 2009 pour créer un Conseil économique des Nations Unies et les propositions du Panel sur les défis et les changements en 2005 pour un ECOSOC renforcé et efficace sont intéressantes. Saisissons enfin l'occasion pour ancrer au sein du système des Nations Unies un Conseil du développement durable qui réponde à nos besoins et qui soit à la hauteur des défis.

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil économique et social (ECOSOC) est l'un des six organes principaux des Nations Unies. Il jouit d'une position exceptionnelle pour traiter des questions relatives au développement durable à l'échelle mondiale et à la viabilité de l'environnement. Il est non seulement chargé de superviser programmes et fonds, mais il est aussi censé offrir, au sein du système onusien, un lien institutionnel entre programmes et fonds de l'ONU et de ses agences spécialisées. Parmi les commissions techniques de l'ECOSOC, la Commission du développement durable, créée à Rio en 1992, figure en bonne place. Ses tâches principales consistent à coordonner la mise en œuvre d'Action 21, à renforcer le dialogue avec les ONG et d'autres acteurs et à faire des recommandations à l'Assemblée générale par l'intermédiaire de l'ECOSOC.

La position privilégiée du point de vue institutionnel de l'ECOSOC devrait logiquement lui conférer un rôle central dans la gestion des défis mondiaux en matière de durabilité.

Nous proposons de faire évoluer l'ECOSOC vers un Conseil du développement durable efficace, et d'axer davantage le rôle de la Commission du développement durable sur le dialogue avec des acteurs non étatiques et sur l'encouragement à former des coalitions entre de multiples acteurs. Cet objectif pourrait être atteint grâce à la création d'un comité exécutif.

L'ECOSOC pourrait en effet se réunir en plus petit comité et par conséquent plus fréquemment pour traiter des questions relatives au développement durable.

Un Examen Périodique Universel sur la durabilité mondiale serait aussi un instrument utile. C'est un mécanisme innovant établi par la résolution à l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme. Un instrument de ce type pourrait renforcer la gouvernance internationale en matière de durabilité. Il consisterait à passer en revue, périodiquement, les réalisations de chacun des Etats membres. Il s'agirait d'un processus mené par les Etats, qui fournirait à chacun d'entre eux l'occasion de présenter les mesures qu'il a prises. Fondé sur le principe de la coopération, cet examen par les pairs assurerait l'égalité de traitement de tous les pays. Il serait intéressant de chercher comment appliquer un tel instrument au domaine de la durabilité mondiale, et d'évaluer son utilité.

Un autre moyen d'accroître l'efficacité de l'action de l'ECOSOC dans le domaine de la durabilité mondiale serait d'inciter les Etats candidats à un siège à l'ECOSOC à formuler des engagements préalablement à leur élection. Ils s'engageraient ainsi à poursuivre, pendant leur mandat, un certain nombre d'objectifs concrets.

Mesdames et Messieurs,

Un réseau dense d'institutions traite du développement durable sous différentes perspectives sectorielles. Mais l'action de ces différentes institutions n'est pas toujours bien coordonnée. Par ailleurs, les Etats membres ne tiennent pas partout le même discours. Les positions d'un pays varient parfois,

selon l'enceinte institutionnelle et le ministère qui s'exprime. En d'autres termes, la cohérence et la coordination sont insuffisantes.

Renforcer la gouvernance est donc nécessaire pour insuffler une nouvelle dynamique et mieux intégrer les politiques économiques, sociales et environnementales.

Je vous remercie de votre attention.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations Internationales à Genève**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva**

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, [www.dfae.admin.ch/geneve](http://www.dfae.admin.ch/geneve)